

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je ne suis pas d'accord avec le député sur les attendus de sa question.

M. Alkenbrack: Dix heures.

* * *

LES POSTES

L'APPARENTE DISCRIMINATION CONTRE LES PETITES LOCALITÉS EN MATIÈRE DE LIVRAISON DU COURRIER

M. Ken Hurlburt (Lethbridge): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Postes. Étant donné que les citoyens reçoivent leur courrier à domicile, alors que, dans les petites localités de l'Ouest du Canada, il nous faut louer des boîtes postales et aller y chercher notre courrier, est-ce que le ministre des Postes ne pense pas qu'il est temps de mettre fin à cette discrimination?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, je remercie le député de m'avoir prévenu de sa question.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Déjà heureux que les lettres se rendent!

M. Mackasey: Les députés d'en face rigolent parce qu'un homme distingué au moins siège parmi eux. Il existe des critères en fonction desquels le courrier est soit livré à domicile, soit ramassé par le destinataire. Ce critère se fonde sur le nombre d'habitants dans une localité, qui doit varier entre 2,000 et 5,000, ainsi que le taux d'expansion. Tant qu'il ne sera pas plus rentable de faire la livraison à domicile, étant donné cette coutume, nous demandons aux gens d'aller chercher leur courrier à la poste restante ou de préférence d'utiliser leur propre boîte postale et d'aller y chercher leur courrier quand ils le peuvent.

* * *

● (1440)

[Français]

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

L'ENTENTE AVEC LE NOUVEAU-BRUNSWICK RELATIVE À LA CONSTRUCTION DE ROUTES—LA PRÉSUMÉE CONTRE-PROPOSITION FAITE PAR LA PROVINCE

M. Herb Breau (Gloucester): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Expansion économique régionale.

Vu le dévoilement à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick par le premier ministre de cette province d'une contre-proposition fédérale relative à une entente portant sur les routes, en réponse à une proposition du Nouveau-Brunswick qui apparemment n'était pas acceptable au gouvernement fédéral, le ministre pourrait-il vérifier auprès de ses fonctionnaires si vraiment cette contre-proposition a son approbation, ou s'il s'agit tout simplement d'un document de travail de ses fonctionnaires?

L'hon. Marcel Lessard (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur le président, je remercie le député de sa question. Je vais sûrement regarder de très

Questions orales

près cette déclaration du premier ministre du Nouveau-Brunswick, faite hier à la Chambre, et je m'efforcerais de communiquer avec l'honorable député pour lui donner des détails précis sur le point soulevé. J'espère que je serai en mesure de lui donner des informations très utiles.

* * *

[Traduction]

LE CANADIEN NATIONAL

L'OPPOSITION À L'EMPLACEMENT CHOISI POUR LA GARE DU SERVICE RAIL-ROUTE À WINNIPEG—LES MESURES ENVISAGÉES

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, jeudi dernier, la ville de Winnipeg adressait un télégramme au cabinet fédéral lui demandant de révoquer un décret du conseil permettant l'établissement d'un terminus pour réseau rail-route dans la région sud-ouest de Winnipeg, à proximité des quartiers résidentiels existants et projetés. Le leader du gouvernement à la Chambre voudrait-il dire si le gouvernement a pris des dispositions jusqu'ici à cet égard?

L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, je ne sais si la question m'a été renvoyée, mais, de toute façon, je me renseignerai.

* * *

L'AGRICULTURE

LA RÉDUCTION DE LA SUBVENTION AUX PRODUCTEURS DE LAIT DE TRANSFORMATION—LE CAS DES PRODUCTEURS DE CRÈME

M. Gus Mitges (Grey-Simcoe): Monsieur l'Orateur, le ministre de l'Agriculture ayant annoncé, le 4 novembre, une baisse des subventions aux producteurs de lait de transformation à cause d'une hausse de 11 p. 100 de la production, et la production de crème ayant en réalité diminué, le ministre ne croit-il pas que, pour être juste et équitable envers les producteurs de crème, il faudrait traiter leur cas séparément?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, ils participent tous au programme à frais partagés. Je tiens à préciser que je n'ai pas diminué la subvention comme on l'avait annoncé en avril dernier. Nous versons toujours autant que nous l'avions dit, parce que le montant dépend d'un certain volume de production. Nous étudions la suggestion du député au sujet des producteurs de crème pour savoir si l'on peut ou doit faire quelque chose.

* * *

LA SANTÉ

L'HYDRARGYRISME—LES TESTS CHEZ LES CRIS AU QUÉBEC—LA COLLABORATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE

M. Doug Neil (Moose Jaw): Monsieur l'Orateur, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social dirait-il à la Chambre quand exactement son ministère commencera à soumettre les Cris du Québec aux tests d'hydrargyrisme et nous assurerait-il aussi que l'on fera subir les examens à un nombre maximum d'Indiens?